

« La taxe Gafa pèse désormais sur les PME françaises ! »

Une taxe aux conséquences sombres pour de nombreuses entreprises

Google a choisi de répercuter la taxe Gafa sur ses tarifs publicitaires en France, qui augmenteront de 2% à compter du 1er mai 2021. Président-fondateur d'Imodirect, Arnaud Hacquart s'y attendait, hélas. Il craint désormais que la démarche initiée par le géant du numérique américain ait des effets plus que néfastes sur les PME françaises au coeur d'une période déjà compliquée.

La sentence est tombée le 2 mars. Attendue et redoutée par bon nombre d'entreprises françaises. Le géant américain a, en effet, pris la décision de facturer des frais additionnels pour les annonces diffusées en Espagne et en France à compter du 1er mai 2021 : une hausse de 2% dont l'objectif est de « couvrir une partie des coûts associés au respect de la réglementation concernant la taxe sur les services numériques en France », a expliqué Google dans un message adressé à tous ses annonceurs.

Entre parenthèses, la filiale de la société Alphabet cherche à compenser les pertes liées à la taxe de 3% sur le chiffre d'affaires réalisé dans l'Hexagone des géants du numérique, adoptée en juillet 2019 par le Parlement français et autrement appelée taxe Gafa (acronyme désignant Google, Amazon, Facebook et Apple).

Jugée discriminatoire par les États-Unis, cette taxe Gafa fut rapidement gelée - le temps d'une longue négociation menée par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) en vue de créer un impôt mondial sur les multinationales -, avant d'être de nouveau appliquée en octobre 2020, défendue à maintes reprises par Bruno Le Maire, ministre de l'Économie. Une taxe aux conséquences sombres pour de nombreuses entreprises françaises, selon Arnaud Hacquart, président d'Imodirect.

« Ce ne sont pas les Gafa qui vont payer cette taxe, mais bien les entreprises françaises »

« Bien évidemment, et il fallait s'y attendre, ce ne sont pas les Gafa qui vont payer cette taxe, mais bien les entreprises françaises qui, en pleine crise de la Covid-19, sont obligées et incitées à innover sur Internet », regrette le fondateur de l'agence immobilière 100% en ligne. *« Or, ces entreprises n'ont d'autre choix que d'utiliser les Gafa ».*

Arnaud Hacquart craint désormais que les autres Gafa justement suivent la démarche initiée par Google. Et que les entreprises à taille humaine soient dans l'obligation de supporter toutes ces charges supplémentaires au lieu d'investir ces montants dans la relance de l'économie. *« Rendez-vous compte : à compter du 1er mai, Google va nous facturer 2% sur l'ensemble du chiffre d'affaires que nous lui faisons faire »,* insiste le président-fondateur d'Imodirect. *« C'est énorme ! ». L'intéressé précise : « une fois de plus, on se trompe de cible. Non seulement, à terme, on ne va pas taxer les Gafa, mais on va développer plus encore leur chiffre d'affaires. À l'inverse, une nouvelle taxe déguisée pèse désormais sur les PME françaises. Merci Monsieur Le Maire... ».*

Contact

Galivel & Associés – Carol Galivel / Valentin Eynac

Tel. 01 41 05 02 02 / Port. 06 09 05 48 63 – galivel@galivel.com / www.galivel.com



À propos d'Imodirect

Lancée commercialement en 2018 par Arnaud Hacquart, Imodirect est une agence immobilière 100% en ligne, nationale, indépendante, dédiée à l'activité de recherche de locataire et de gestion locative. Dotée d'un réseau national de 300 Imoagents, elle s'adresse à tous les propriétaires bailleurs avec une offre professionnelle à des tarifs abordables et des services réalisés en toute transparence.

Multi-entrepreneur depuis 1995 dans les secteurs de l'économie du net, du cloud et des télécoms, Arnaud Hacquart est Président associé d'Imodirect dont il assure la direction générale et opérationnelle. Il est également actionnaire et administrateur de Pxiotel.

Plus d'informations sur www.imodirect.com

Contact

Galivel & Associés – Carol Galivel / Valentin Eynac

Tel. 01 41 05 02 02 / Port. 06 09 05 48 63 – galivel@galivel.com / www.galivel.com